

# CHENS'INFOS

AVRIL 2021 • N°25

LE JOURNAL DES CHENSINOIS



**LE MOT DU MAIRE**

**INFORMATIONS  
MUNICIPALES**

**VIE ASSOCIATIVE**

**Chens-sur-Léman**

# SOMMAIRE

**p. 3**

LE MOT DU MAIRE

**p. 4**

INFORMATIONS MUNICIPALES

**p. 12**

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

**p. 23**

ETAT-CIVIL

## **MAIRIE DE CHENS**

1127 Rue du Léman  
74140 Chens-sur-Léman  
info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23

Fax 04 50 94 25 07

## **Horaires**

Lundi - Mardi - Vendredi de

8h à 11h30 - 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h à 11h30

1er Samedi du mois de 9h à 12h

## **Directrice de la publication**

Pascale MORIAUD

## **Comité rédaction**

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH,

Missia RACINE FREIXENET, Laura

CHANTELOT, Brigitte STUBERT

## **Site internet**

[www.chens-sur-leman.fr](http://www.chens-sur-leman.fr)

## **Facebook**

@chenssurleman

## **Imprimeur**

ANNECY IMPRESSION



# Le mot du Maire

Chers Chensinoises et Chensinois,

L'année 2021 continue dans la lignée 2020, c'est-à-dire compliquée et très particulière avec la Covid-19 et son lot de crises sanitaires, sociales, économiques qui ébranlent notre monde. Nous sommes contraints de respecter les directives nationales et préfectorales pour essayer de limiter la propagation du virus, ce qui n'est pas toujours agréable ; mais malheureusement impossible d'y déroger.



Nous vous demandons de la patience et de la compréhension pour qu'ensemble nous sortions grandis de cette crise et que le retour à la normale se fasse au plus vite pour le bien de tous.

Situation extrêmement compliquée pour tous. Mes pensées vont vers les trop nombreuses familles qui ont perdu un être cher du fait de la Covid-19, qui sont doublement peïnés de ne pouvoir dire au revoir à leur proche comme il se doit.

Je remercie nos commerçants, nos employés, le CCAS, d'œuvrer pour notre belle commune malgré toutes ces pressions. Bien évidemment nous faisons le maximum pour que nos services restent à votre disposition. Nous essayerons de soutenir au mieux toutes nos associations et nos commerces.

Malgré tout nous devons avancer dans nos projets :

- Nous sommes en train de travailler avec la Direction Départementale des Territoires sur l'aspect sécuritaire de l'entrée du village côté Douvaine.
- Nous nous penchons également sur la traversée du village du rond-point du Séquoia aux caves Fichard, avec les services de l'Etat et un bureau technique.
- D'ici cet été, la voie verte de sécurisation de la route du lac sera terminée. Vous pourrez descendre à Tougues avec vos enfants en toute tranquillité !
- Les travaux d'une nouvelle section de la voie verte direction Hermance prendront fin avant la fin de l'été. Il reste à étudier le tronçon du chemin Sous-Cusy au chemin du Nid et frontière. Nous y travaillons.
- L'appel à projet du parc lancé auprès de la population a donné lieu à une vingtaine de réponses. Trois chensinois ont intégré la commission qui est en train de finaliser les propositions pour un exposé au conseil municipal en mai.
- Nous étudions le développement d'autres activités autour du terrain de foot.
- L'organisation du 14 juillet est tributaire de l'évolution de la crise sanitaire

Le conseil et moi-même vous souhaitons un agréable printemps.

*Pascale Moriaud*

## ÉLÉCTIONS

**Elections Départementales et Régionales : 20 et 27 juin 2021**

Du fait de la pandémie, les élections départementales de mars ont été reportées. Elles auront lieu le même jour que les élections régionales à savoir : les dimanches 20 et 27 juin dans vos bureaux de vote habituels.

Pour tenir les 4 bureaux de vote, nous recherchons des Chensinois, **vaccinés** suivant les recommandations du Ministère. Vous voudrez bien contacter Madame Mermaz en mairie.

Nous vous rappelons qu'une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour pouvoir voter.

**Il conviendra également de bien respecter le protocole sanitaire.**

# CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE

DU 8 MAI 1945

Samedi 8 mai aura lieu à 11h la cérémonie de la fête de la victoire.

A ce jour nous ne connaissons pas le protocole sanitaire qui sera applicable.



## RECENSEMENT DES FRONTALIERS



Chaque année, le département de la Haute-Savoie reçoit du canton de Genève une dotation, au titre de la Compensation Financière Genevoise, pour toute personne travaillant dans le canton de Genève et domiciliée sur le département.

Le Conseil départemental reverse environ 55% des fonds aux communes en fonction du nombre de frontaliers, de manière proportionnelle.

Il est donc particulièrement important pour la commune de connaître le nombre de personnes de toutes nationalités, travaillant dans le canton de Genève et domiciliée à Chens.

**Se déclarer est un acte citoyen.** En le faisant, vous apportez votre pierre à la construction du village dans lequel vous vivez. C'est donner du poids à la partie française au sein du Grand-Genève.

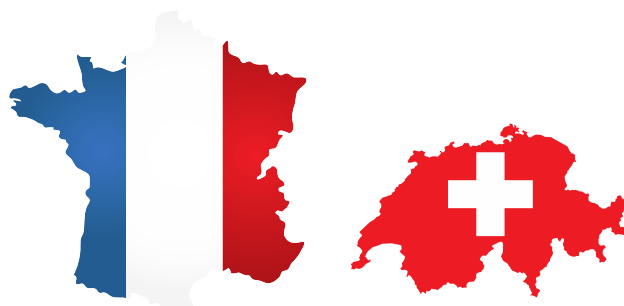
Nous vous rappelons que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition

**Vous êtes donc invité à venir compléter le document disponible en mairie.**

Si vous êtes de nationalité suisse, travaillant dans le canton de Genève et n'êtes pas domicilié fiscalement à Chens-sur-Léman, mais juste en « résidence secondaire », la commune ne perçoit aucun fonds de vos impôts payés dans le canton de Genève alors que vous vivez, scolarisez, utilisez les infrastructures communales. **Vous devez régulariser votre situation auprès de l'administration**, à défaut vous serez considéré comme un fraudeur au regard des douanes françaises.

Avec la pandémie et la frontière fermée nous avons observé quelques régularisations, mais un nombre encore bien trop important d'habitants doit faire la démarche.

Nous constatons également qu'un nombre important de retraités suisses en « résidence secondaire » vivent illégalement à l'année sur la commune. Eux aussi ne contribuent à aucune taxe (sauf taxe d'habitation et foncière, s'ils sont locataires ou propriétaires) et ne s'acquittent d'aucun impôt sur les revenus en France.



## STATIONNEMENT PAYANT À TOUGUES

Ces dernières années, nous constatons que la plage de Tougues est victime de son succès. Un nombre croissant de baigneurs viennent profiter de cet accès au lac. Le coût d'entretien, de nettoyage des déchets, des toilettes publiques est à la seule charge des chensinois.

Il nous a donc paru normal de faire participer au coût de l'entretien de Tougues, les visiteurs d'un jour. Pour cela le conseil municipal a décidé de mettre en place un stationnement payant sur toutes les places de parking de **9h à 18h du 1er mai au 30 septembre**.

2 zones de tarifs seront applicables :

- **La première zone** concerne la plus proche du lac, la boucle de stationnement entière sera en zone 1, le stationnement étant limité sur cette zone à **4h max. par jour** (cercle rouge)
- **La deuxième zone** concerne le reste des stationnements, zone 2. La durée de stationnement étant **limitée à 8h**. (cercle vert)

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter la mairie.



## **POUR GARDER LES PLAGES DE TOUGUES ET BEAUREGARD OUVERTES, PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**



### **RUE DU CHÂTEAU : INTERDICTION DE CIRCULATION**

La plage de Beauregard est un espace limité ne pouvant accueillir trop d'utilisateurs. En effet il n'existe pas de parking pour stationner.

Nous sommes donc obligés de fermer la circulation aux véhicules sauf aux résidents des habitations et aux différents services pour éviter comme nous avons pu le voir l'an dernier des véhicules qui obstruent la voie pour les secours.

Bien entendu un accès en mode doux reste possible à cette plage publique.





## **VESTIAIRES DU TERRAIN MULTISPORTS** **BIENTÔT LE DÉBUT DES TRAVAUX**

Lors de sa séance du 9 mars 2021, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ont autorisé Madame le maire à signer les marchés de travaux et ceci en complément de la délibération n°2019-37 du 9 avril 2019 approuvant le projet de réalisation d'un terrain multisports et de vestiaires foot.

Le coût sera donc de 968 994 € HT auquel il convient d'ajouter la Maîtrise d'Oeuvre de 103 509€ HT.

Le bâtiment, parfaitement intégré au site (après avis de l'architecte des bâtiments de France et des services de la DDT) comportera 4 blocs vestiaires joueurs, 1 vestiaire arbitre, 1 bureau district, une salle de 55 m2 environ, un bar, des toilettes.

LOT	NATURE TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANT H.T.
01	Terrassements – VRD – Abords	GROPPI	101 154.46
02	Gros œuvre - maçonnerie	ABMG	300 398.85
03	Etanchéité	DERIN	48 000.00
04	Menuiseries extérieures métalliques Serrurerie	SOUDEM CONSTRUCTION	143 800.00
06	Carrelage - faïence	CR CARRELAGE	38 535.20
07	Doublages & plafonds bois – Agencement & équipements	VERGORI & FILS	88 682.60
08	Lasures extérieures et intérieures	PGB	7 840.00
09	Revêtement de sol résine	SOLIBAT	8 634.20
10	Chauffage – sanitaire – plomberie	HAUTEVILLE	159 574.62
11	Electricité – CFA & CFO	SPIE	64 828.77
12	Équipement du bar	NEVETECHNIC	7 546.00





## **PARC DE L'ANCIEN TERRAIN DE FOOTBALL**

### **Quoi de neuf ?**

Comme nous l'avons indiqué dans le dernier bulletin municipal, des permanences en mairie ont eu lieu malgré les perturbations dues à la situation sanitaire. Quelques Chensinois sont venus nous rencontrer.

Une vingtaine de contributions nous sont parvenues par mail sur l'adresse ouverte à cet effet ([jardinpublicchenssurleman@gmail.com](mailto:jardinpublicchenssurleman@gmail.com)).

De nombreuses idées sur les aménagements, les équipements, les animations intergénérationnelles qui pourraient prendre place dans notre futur parc ont été émises et enregistrées.

Trois Chensinois se sont portés volontaires pour rejoindre notre groupe de travail, et ont déjà commencé à participer activement à l'élaboration du cahier des charges qu'il nous faut maintenant rédiger.

La réflexion se poursuit et nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce beau projet.





## **TRAVAUX EN COURS ET À VENIR**

Les travaux de la route du Lac sont achevés, les piétons peuvent maintenant cheminer en toute sécurité du rond-point de Véreitre à Tougues sur le nouveau trottoir.

Des potelets le long du cheminement assurent une protection supplémentaire entre les deux parkings.  
La circulation se fait à nouveau en sens unique : descente depuis Véreitre et montée par la route du Port.

La sécurisation de la route d'Aubonne sera de même terminée quand vous lirez ces lignes, le chantier débutant le 6 avril pour une dizaine de jours. Amélioration de la chaussée, busage des fossés, ralentisseurs devraient permettre une utilisation plus sereine pour tous de cet axe.

La fin de la troisième phase de la voie verte en direction d'Hermance reprendra au début du mois de mai. Une coupure nocturne pour mettre en place le nouveau revêtement aura lieu vers la mi-juin, une information préalable sera mise en place.

Les études préalables pour la suite de cette réalisation jusqu'à Chens le Pont sont en cours.

La construction du vestiaire du nouveau stade de football va débuter début mai, les travaux étant prévus pour une durée d'une année.



# PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN (FEUILLES, BRANCHES, ...) ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épluchures de fruits et légumes

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie)

**Il est interdit :**

- **de les brûler à l'air libre**
- **de les brûler avec un incinérateur de jardin.** Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) . Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture neuve à essence.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

**En cas de non-respect de l'interdiction :**

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.



## RECENSEMENT PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX

Il est utile de rappeler que le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui.

Les maires doivent tenir à disposition des préfets, pour leur commune, « la liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune ».

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cour) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur (dès 1 oiseau)

Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa (15472\*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune.

Il est également possible de le remplir sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture.

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention de la lutte contre l'influenza aviaire.



# LES BEAUX JOURS ARRIVENT, VOICI LES RÈGLES À RESPECTER :

## NUISANCES SONORES

Un arrêté préfectoral fixe les jours et heures pendant lesquels les tondeuses, taille-haies, perceuses, tronçonneuses et autres outils ou engins peuvent être utilisés.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, précisément en raison de leur intensité sonore, **ne peuvent être effectués par les particuliers que :**

- **Les jours ouvrables de 8h à 20h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés français de 10h à 12h**

Nous vous rappelons les prochains **jours fériés** à venir

- 1er mai, fête du travail
- 8 mai, fête de la victoire de 1945
- 13 mai, Jeudi de l'Ascension
- 24 mai, Lundi de Pentecôte
- 14 juillet, fête nationale
- 15 août, fête de l'Assomption



Si chacun respecte ces quelques règles, cela facilitera sans aucun doute les rapports de bon voisinage et la tranquillité de tous (notamment pendant les heures de repas et les jours fériés)

Si vous souhaitez organiser une petite fête chez vous un soir, mieux vaut prévenir vos voisins.

**A partir de 22 heures**, tout bruit incongru (musique, cris intempestifs) peut être considéré comme du tapage nocturne (arrêté n ° 324 DDASS/2007)



la  
nuit  
est belle!



## LA NUIT EST BELLE !

Le **vendredi 21 mai 2021**, Chens-sur-Léman participera à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant son éclairage public pour une nuit, dans certains zones de la commune.

Lors de cette action symbolique, la commune de Chens-sur-Léman se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève engagées dans la démarche.

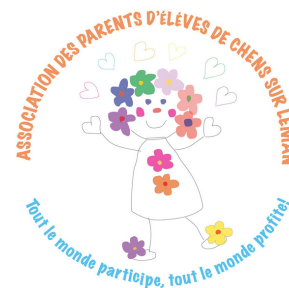
Ferons-nous mieux qu'en 2019 où la première édition avait déjà embarqué 152 communes du Grand Genève et comptabilisé plus de 60 animations sur tout le territoire transfrontalier ?

Alors le 21 mai, éteignez aussi vos lumières, profitez des nombreuses animations qui seront proposées sur le territoire, profitez de cette nuit de printemps et dites-vous que décidément, la nuit est belle dans le Grand Genève !

Retrouvez toutes les informations sur [www.lanuitestbelle.org](http://www.lanuitestbelle.org)



# QUOI DE NOUVEAU À L'APE CE PRINTEMPS ?



## Malgré les circonstances, l'APE de Chens-sur-Léman a tenu à célébrer Pâques ... mais différemment

Pour débiter le printemps tout en douceur, l'association des Parents d'élèves leur a donné rendez-vous sur sa boutique en ligne pour choisir parmi des chocolats d'un artisan local, un goûter gourmand à commander en click & collect et des décorations de Pâques à fabriquer en famille.

Et pour faire perdurer une vieille tradition, les enfants étaient invités à chasser les œufs virtuels sur le site Internet de l'APE. A la clé de ce jeu (gratuit et par tirage au sort), 3 jolis lots offerts par des soutiens locaux. Merci à tous les participants !

Ces animations ont été imaginées et réalisées dans un contexte très contraignant et ont respectées les mesures sanitaires en vigueur.

Une des principales missions de l'APE est de créer et encourager le lien social. C'est pour cela qu'un nouveau groupe privé Facebook a été créé pour les parents d'élèves et les équipes pédagogiques.

Si vous êtes concerné et souhaitez échanger, rejoignez le groupe FB ou abonnez-vous à la newsletter sur le site de l'APE.



### Info et contact:

 [ape.chens74@gmail.com](mailto:ape.chens74@gmail.com)

 [www.apechens.fr](http://www.apechens.fr)

 [facebook.com/groups/apechens](https://facebook.com/groups/apechens)

## Quelles activités scolaires pour les enfants au deuxième trimestre ?

L'APE, en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école et la mairie, a validé le budget 2020/2021 pour un montant à financer de 12'000 euros.

En janvier, les maternelles ont pu bénéficier de l'intervention de l'association "animaux- secours" et en mars, pas moins de 7 classes ont assisté au spectacle "Il était une fois... la forêt" de Planète Mômes au sein de l'école (en plusieurs représentations).

Les activités de poney, les sorties pédagogiques, la voile, la natation ainsi que le tennis (pour tous cette année) ont été planifiés sur le troisième trimestre (l'organisation étant soumise aux contraintes sanitaires, il est possible qu'il y ait des changements).

Enfin, l'APE financera cette année le remplacement de 3 draisennes et 3 trottinettes pour les maternelles.



Click & Collect du 30 mars 2021





## LE CLUB DE VOILE DE CHENS SUR LÉMAN



L'Assemblée Générale du club a eu lieu le vendredi 26 mars, durant laquelle le bilan moral a été évoqué par le président Jean-Claude BOCCARD, les comptes et le bilan ont été présentés par le trésorier Denys MOTTIER. Ces deux points validés l'ordre du jour s'est poursuivi avec les perspectives 2021 qui se présentent comme suit :

- En raison des restrictions sanitaires actuelles les activités nautiques sont interdites.
- Le club est en attente des nouvelles dispositions préfectorales après confinement.
- Néanmoins le club va mettre en place pour la fin juin une journée initiation Paddle avec un partenaire professionnel de façon à offrir aux Chensinois, et autres, la possibilité de découvrir cette activité.
- Également et en partenariat avec l'association CMesLoisirs 2 semaines de stages de voile enfants (1 en juillet, 1 en août) seront proposées avec un encadrement diplômé.
- Les dates et les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement.
- Pour les nouveaux membres, les inscriptions se font directement sur place, à Tougues, le samedi.  
Très bonne saison à tous



## Découverte de l'apnée à Chens-sur-Léman avec Exocet Léman

L'apnée ! On pense tout de suite au film le Grand-Bleu avec les exploits de Jaques Mayol et la fameuse barre mythique des -100m. Ce monde, à l'époque, était encore réservé à des initiés

Depuis, la pratique s'est démocratisée avec les exploits et vidéo d'apnéistes en compétition tels que Guillaume Nery, Pierre Frola, Alice Modolo et sans oublier notre local Stéphane Tourreau !!

On peut pratiquer l'apnée n'importe où et même en dehors de l'eau, sur son canapé, dans son jardin. Pas besoin d'équipement encombrant comme l'exige la plongée bouteille.

Il y a plein de façon de pratiquer, on retiendra durant cette initiation l'apnée statique, dynamique et profonde. La préparation permet de réellement « souffler », de prendre le temps de « respirer », de se déconnecter d'une vie stressante en allant vers un bien-être intérieur. L'apnée est devenue un art de vivre.

**N'hésitez pas !** Venez découvrir nos séances d'initiation, réalisées en toute sécurité et en toute décontraction avec une équipe sympathique sur la base nautique de Tougues.

Pour la réservation et renseignements :

Benoit Gagneur : [bensflo@sfr.fr](mailto:bensflo@sfr.fr)

Secrétaire : [secretaire.exocet@gmail.com](mailto:secretaire.exocet@gmail.com)

Site internet : [www.exocet-leman.com](http://www.exocet-leman.com)



Les : **03/07/2021 & 04/09/2021**

Prix : **Gratuit**

Pensez au cochon



*En fonction de l'état sanitaire du moment, l'activité peut être déplacée ou annulée.  
Merci de bien prendre rendez-vous*



*En fonction de l'état sanitaire du moment, l'activité peut être déplacée ou annulée.  
Merci de bien prendre rendez-vous*

## Baptême de Plongée à Chens-sur Léman avec Exocet Léman

La découverte du monde subaquatique est intense. En plus de la respiration avec les bouteilles, il y a la vue. C'est un paysage sous-marin unique qui vous attend dans les eaux de Tougues. Vous découvrirez la faune et la flore comme vous ne les avez jamais vus.

Pour que vous profitiez au maximum de votre baptême de plongée en eau douce, un moniteur dédié restera à vos côtés et s'occupera de tout. Vous n'aurez plus qu'à respirer et à profiter.

Ce baptême s'adresse à toute personne de plus de 12 ans sachant nager. Cette première plongée se fait à faible profondeur (6 mètres maximum).

Les règles liées à la pandémie Covid sont appliquées et respectées avec entre autres une désinfection de tout le matériel suivant les protocoles de la FFESSM.

**N'hésitez pas !** Venez faire un Baptême de plongée, réalisé en toute sécurité et en toute décontraction avec une équipe sympathique sur la base nautique de Tougues.

Pour la réservation et renseignements :

Philippe Fernandes : [ph.fernandes@orange.fr](mailto:ph.fernandes@orange.fr)

Secrétaire : [secretaire.exocet@gmail.com](mailto:secretaire.exocet@gmail.com)

Président : [president.exocet@free.fr](mailto:president.exocet@free.fr)

Site internet : [www.exocet-leman.com](http://www.exocet-leman.com)



Les : **26/06/2021 & 24/07/2021**

Prix : **Gratuit**

Pensez au cochon



# LEMAN AVIRON CLUB

## INVITATION À TOUS LES CHENSINOIS

Malgré plusieurs mois difficiles : la crise sanitaire, la fermeture de la salle d'entraînement et une météorologie capricieuse, les adhérents du Léman Aviron Club ont poursuivi leur activité.

Depuis quelques semaines, le temps est agréable et la température du lac Léman grimpe doucement. C'est pourquoi en lien avec la municipalité, le club invite gracieusement les Chensinois qui le désirent à venir découvrir une activité près de chez eux en participant à une matinée initiation-découverte qui se déroulera **Dimanche 2 mai**, au Parc Péchiney à Tougues.

**INSCRIPTION AVANT LE 26 AVRIL AU :**  
**[lemanavironclub@hotmail.fr](mailto:lemanavironclub@hotmail.fr)**

Les premières initiations commenceront à 8 heures 30, encadrées par les moniteurs du club diplômés de la fédération française d'aviron ainsi chacun pourra découvrir notre matériel, nos activités et naviguer environ 40 minutes.

Cette animation s'adresse aux Chensinois, seul ou en famille. Deux conditions nécessaires cependant : avoir 10 ans révolus et savoir nager.

Vu le contexte sanitaire, des règles de vigilance s'appliqueront : désinfection des mains, port du masque jusqu'à l'embarquement, respect des distances, pas de groupes de plus de cinq...

Nous demandons également une inscription préalable afin de prévoir le matériel, l'encadrement nécessaires. En fonction du nombre d'inscrits, le club vous proposera un horaire et pourra vous avertir si au dernier moment, des modifications réglementaires ou des conditions météorologiques défavorables intervenaient.

Remarque : en cas de conditions sanitaires plus favorables et avec l'accord du ministère des sports, il serait possible d'envisager quelques sorties en bateau collectif.



## DÉBUT DES ACTIVITÉS NAUTIQUES LE 1ER JUIN 2021

Nous vous annonçons avec enthousiasme que dès le 1er juin (sauf évolution négative de la situation sanitaire), de nouvelles activités nautiques prendront place à Tougues. Ce démarrage d'activités correspond au futur projet de la base nautique qui devrait voir le jour en 2022 ou au plus tard en 2023.

Les activités mises en place seront accessibles à tous, petits ou grands et avec des conditions « préférentielles » pour les habitants de notre commune.

-Ecole de Paddle pour les enfants mais aussi pour les adultes les mercredis et samedis du 1er juin au 30 septembre.

**Dès le 1er juillet et ce jusqu'au 31 août :**

Camps multiglisse pour 8/14 ans auront lieu du lundi au vendredi de 10 à 12h, randonnée paddle tous les mercredis soirs de l'été, locations de paddle, planches à voile.

Vous pourrez vous procurer toutes les informations en mairie dans le courant du mois de mai ou sur nos réseaux.

Connectez vous :

<https://www.facebook.com/110394317768614>



## DEPUIS LE 19 FÉVRIER 2021, CHENS A SON DEUXIÈME VERGER COMMUNAL

Après Cusy en 2018, c'est le site de Tougues qui s'enrichit aujourd'hui d'un deuxième verger communal. Je remercie Madame le Maire et son Conseil municipal d'avoir soutenu ce projet en nous octroyant un terrain proche du lac, dans le prolongement du parking actuellement fermé.

### Qui est à l'origine et à la réalisation de ce projet ?

- L'association L.A.C avec l'aide précieuse des Services techniques que je remercie vivement pour la préparation des trous, le transport des arbres, l'arrosage et l'entretien futur du terrain.
- 26 contributeurs villageois qui grâce à leur participation financière (60€) ont permis l'achat des arbres.
- Les enfants de la classe 10 CE2/CM1 de Mme Mylène Hubert qui ont également planté leur pommier à l'entrée du verger.

### Quelles variétés ont été plantées ?

Des cerisiers (10), des pruniers (9), des cognassiers (2), des poiriers (2), des pommiers (8). Soit 27 variétés anciennes fournies par les pépinières Morel Bossus à Fessy, et 4 pommiers offerts par le Jardin des Cinq Sens à Yvoire.

### La récolte ?

Un avenant à la convention signée entre la municipalité et l'Association L.A.C est en cours de préparation. Enfants, contributeurs et L.A.C y seront associés à parts égales.

Encore un grand MERCI à vous toutes et tous qui avez permis la réalisation de ce beau projet. Il vient améliorer encore la biodiversité de notre village.



Le Président Thierry Le Borgne



# PLANTES INVASIVES

PAR MISSIA RACINE FREIXENET

Vous avez certainement lu que les pertes engendrées par les espèces exotiques invasives s'élèveraient à 1300 milliards de dollars sur ces 50 dernières années !

Mais qui sont-elles ses espèces invasives exotiques ? Des animaux comme le frelon asiatique, le moustique tigre, des plantes comme la renouée du japon, le solidage géant. Ces espèces ont été introduites volontairement ou involontairement par l'homme.

En avons-nous sur notre commune ? Malheureusement oui surtout des végétaux, dont voici une liste non exhaustive :



Renouée du japon



Solidage géant



Buddleia



Robinier pseudo acacia



Laurier cerise

Ces plantes posent problème car elles se développent au détriment des plantes autochtones en ne leur laissant aucune place et en modifiant le sol.

## Comment lutter ?

La première étape est certainement de les bannir de nos jardins afin d'éviter qu'elles s'en échappent. Une fois échappée, c'est une lutte à long terme. Si les surfaces « infectées » sont limitées, il faut procéder à un arrachage manuel. Si les surfaces sont importantes, l'arrachage sera mécanique ou il sera remplacé par des fauches avec ou sans élimination des plantes.

Pour les arbustes tels que les lauriers ou les robiniers, une technique permet de diminuer fortement que la plante dragonne, c'est-à-dire « crée » de nouvelles pousses à partir de ses racines, c'est le cerclage. Il s'agit d'enlever une bande d'écorce, pour que l'arbuste perde de la force et donc dragonne beaucoup moins. A terme, l'arbre finira par mourir après plusieurs années.



Dès que les mesures sanitaires le permettront, la commune organisera des chantiers citoyens pour permettre à chacun d'apprendre à reconnaître ces végétaux envahissants et participer à lutter afin de protéger notre biodiversité

## YOGA A LA PLAGES A CHENS



Le beau temps nous appelle !



Venez pratiquer le yoga traditionnel avec Aarti, professeure indienne diplômée. Pour plus d'informations concernant les lieux et les horaires, consultez :  
<https://www.aartilaederach.com/calendrier>  
+33 (06) 30 39 58 37

Tous les samedis matins et dimanches matins à partir du 1er mai 2021 Cours du soir à définir.





## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE COLCICHENS AURA LIEU À DISTANCE

VENDREDI 30 AVRIL 2021

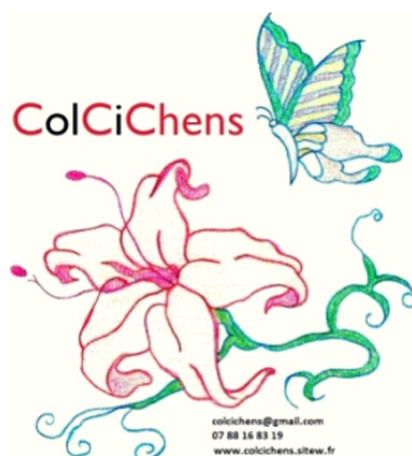
Le vote du bilan se fera grâce à un lien vers Balotilo.org que nous enverrons aux adhérents et aux personnes qui le souhaitent. Vous pouvez vous inscrire par mail à [colcichens@gmail.com](mailto:colcichens@gmail.com) Nous vous enverrons un lien Zoom.

### PROJETS :

Nous prévoyons quelques dates pour cette année, qui pourront être annulées selon les événements sanitaires :  
12 et 13 juin - SALLE OTREMENT  
- 2 jours de Conférence sur le yoga et la Méditation

Intervenants : Pierre Leré Guillemet (professeur de yoga) et Gérald Ben Merzoug (Président de l'association caritative « Tout est un »).

Entrée payante. Bénéfices reversés à l'association « Tout est un ». Informations complémentaires sur demande.  
23 et 24 octobre - SALLE OTREMENT - Repas partagé annuel de l'association.



### JARDIN PARTAGE

Le Jardin partagé est toujours en activité et continue avec bonheur. Nous préparons le terrain ainsi que les semis. Quelques nouvelles personnes sont intéressées pour nous rejoindre



LA CAGETTE a repris son activité le 7 avril avec de nouveaux horaires (17 :30 - 18 :45), chaque mercredi, dans notre local en face du tennis et de l'agorespace.

Grâce à une petite équipe de bénévoles très engagés et dans le respect le plus strict des consignes sanitaires, nous avons pu mener à bien ces préparations.

Nous avons continué à distribuer les cagettes pendant le confinement, ce qui a permis de distribuer jusqu'à 220 cagettes en avril 2020 et une moyenne de 100 sur les autres mois. Le nombre de nos adhérents a ainsi augmenté.

D'autres produits se sont ajoutés aux cagettes, ce qui permet de proposer une offre élargie et surtout locale, de saison et en circuit court. Nous recherchons toujours de nouveaux producteurs

Rendez vous sur notre site de commande :  
<http://cagettedechens.b.enregistreuse.fr/>

# ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT : UN SERVICE GRATUIT, ANONYME ET CONFIDENTIEL

Coordonnée par Thonon Agglomération, l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Ouverte à tous, elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de résolution des conflits. C'est un service de proximité, gratuit, anonyme et confidentiel qui, pour chacun d'entre nous, permet :

- Une information sur mes droits et mes devoirs

Des juristes vous renseignent sur des questions relatives au droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement...), au droit de la famille (pensions alimentaires, PACS, séparations...), au droit locatif...

Quant au Défenseur des Droits, il peut vous aider si vous êtes victime d'une discrimination, si vous avez un litige avec un service public, si vous souhaitez garantir les droits d'un enfant...

La Chambre interdépartementale des Notaires des Savoie assure une permanence juridique mensuelle. Un notaire vous délivre des informations au sujet de la donation, du rachat de bien en cas de divorce, du droit des successions...

Sur recommandation des juristes de l'Antenne de Justice et du Droit

L'association Service Social Familial Migrants (ASSFAM) vous reçoit pour répondre à vos demandes en termes de droit des étrangers. Un juriste vous informe et/ou vous accompagne (administrativement) au sujet de la régularisation du séjour en France, du renouvellement du titre de séjour, du regroupement familial, de la naturalisation, etc...

- Une aide quand je suis victime...

Le service d'aide aux victimes assuré par l'association AVIJ des Savoie vous informe et vous aide dans vos démarches si vous êtes victime de menaces, de violences, de vols, d'escroqueries, de discriminations...

- Un rendez-vous pour résoudre un litige

La conciliation civile vous offre la possibilité de régler à l'amiable un litige vous opposant à votre propriétaire, votre voisin, un artisan...

Antenne de Justice et du Droit en Chablais

10, chemin de Morcy – Tour N° 15 – La Versoie  
74200 Thonon-les-Bains - Tel : 04 50 17 04 82

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

(sauf le jeudi matin : ouverture à 9h30)

## LE BIJ VOUS INFORME...

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous avez besoin d'informations et de documentation ? Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération où l'un des informateurs jeunesse vous recevra pour aiguiller vos projets d'études, d'emploi, de formation, de volontariat, de séjour à l'étranger...

Vous y trouverez également toutes les infos nécessaires pour votre santé, vos loisirs et vos démarches liés au logement.

Tout au long de l'année, les conseillers du BIJ sont également à l'écoute des parents ou des professionnels de la jeunesse pour répondre à l'ensemble de leurs questions ([bij@thononagglo.fr](mailto:bij@thononagglo.fr)).

Le BIJ - 3 sites pour vous accueillir :

- **A Bons-en-Chablais**

178 avenue de la Gare – 04 50 35 16 74

☐ Le lundi de 15h30 à 18h

- **A Douvaine**

Espace associatif culturel (avenue du stade) – 04 50 35 62 29

☐ Du mardi au vendredi, de 14h à 18h

- **A Thonon-les-Bains**

8 avenue Saint-François-de-Sales – 04 50 26 22 23

☐ Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

Le mercredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

**Un accueil gratuit, anonyme et confidentiel pour tous**

**UN RENDEZ-VOUS POUR RÉSOUDRE UN LITIGE**  
Problèmes de voisinage, dettes, relations avec mon propriétaire...  
> Conciliateurs de justice

**UNE INFORMATION SUR MES DROITS ET MES DEVOIRS**  
Séparation, garde des enfants, travail, logement, héritages, consommation...  
> Juristes, notaires, écrivain public

**UNE AIDE QUAND JE SUIS VICTIME**  
de violences, de menaces, d'escroqueries, de discriminations...  
> Délégué du défenseur des droits, juristes, psychologues

**UN ACCUEIL PERSONNALISÉ SI JE SUIS CONVOQUÉ**  
Prévention, condamnation, suivi de ma situation...  
> Délégués du Procureur de la République, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

**ANTENNE de JUSTICE et DU DROIT en Chablais**

PENDANT LA CRISE SANITAIRE, ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT. TÉL. 04 50 17 04 82

**Une équipe à votre écoute. Plus de 10 000 personnes accueillies chaque année.**

Antenne de Justice et du Droit en Chablais  
10, chemin de Morcy - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél : 04 50 17 04 82

HORAIRES D'OUVERTURE  
Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h  
Jeudi matin : ouverture à 9h30

**Le BIJ vous informe!**

Bureau Information Jeunesse  
L'agence de BIJ vous accueille à Bons-en-Chablais, Douvaine et Thonon-les-Bains.  
[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

études • stages • volontariat • loisirs  
santé • logement • jobs • emploi  
culture • international • droits

THONON agglomération

**Un accès libre et gratuit**

Jeunes, parents, professionnels de la jeunesse, notre centre de ressources vous accueille et vous informe sur :

Les études, les stages, les droits, le volontariat, la santé, le logement, l'éducation, les loisirs, la culture, etc.

**Des professionnels à votre écoute**

Venez :

- discuter de vos idées ;
- vous informer sur la faisabilité de vos projets.

Des professionnels vous aident :

- à briser les informations ;
- à adapter vos objectifs et vos priorités, à concrétiser vos envies ;
- à vous orienter vers des spécialistes, si besoin.

**Entretien personnalisé d'orientation avec des supports adaptés sans RDV**

**Accueil de groupes**

Le BIJ vous accueille :

**A Bons-en-Chablais**  
178 avenue de la Gare - 04 50 35 16 74  
du mardi au vendredi de 14h à 18h

**A Douvaine**  
Espace associatif culturel - Av. du stade - 04 50 35 62 29  
du mardi au vendredi de 14h à 18h

**A Thonon-les-Bains**  
8 avenue Saint-François-de-Sales - 04 50 26 22 23  
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h  
le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

# LE 11 SEPTEMBRE 2021, DÉPART PAR VAGUES.....



Ce n'est pas une « mauvaise blague », nous optons pour des départs par VAGUES !!!

Le format n'est pas encore définitif, par Vague de 5 personnes, 10 personnes maximum probablement et ce toutes les deux minutes.....

Avec ce format nous augmentons les chances de pouvoir courir la Chens'Tastic cette année .

D'un point de vue sportif c'est un peu le format de course contre la Montre ; mais c'est aussi au moment de l'inscription de vous caler dans un départ où l'allure des autres participants devrait vous correspondre où alors de vous inscrire avec vos « potos » pour partager une belle course !!

La Chens'Tastic, une seule course, 13 kilomètres en une fois dans notre village d'irréductibles, un finish en apothéose et notre première avec le format Contre La Montre !!

**STAY TUNED** et rejoignez la Chens'Tastic

Rejoignez notre communauté facebook pour retrouver les dernières informations :

<https://www.facebook.com/La-ChensTastic-1888987924693317/>

Ou sur internet : [www.chenstastic.fr](http://www.chenstastic.fr)

**Médiathèque  
Ludothèque**  
CHENS SUR LÉMAN

**Petits points sur les prochaines animations :**

## ATELIER PHILO + GOUTER

MERCREDI 28 AVRIL 2021

14 H 30 A 16 H 15.

Public entre 8 et 12 ans. **Sur inscription.**

Lors de cet atelier d'introduction, nous aborderons tout d'abord ce qu'est la philosophie. Nous verrons comment optimiser notre concentration grâce à une pratique de l'attention.

Les enfants s'interrogeront sur ce qui peut rendre les hommes libres en cherchant à définir le thème discuté, en illustrant d'exemples ou de contre-exemples, en questionnant le concept de liberté... Le tout étant guidé par Julie Noyelle, animatrice d'atelier philosophique pour enfants. **Est-ce facile d'être libre ? La liberté, ça s'apprend ? Est-ce qu'on est plus libre seul ou avec les autres ?**

L'atelier sera suivi d'un goûter.

## 2020 en quelques chiffres

### Activités

- . 24 810 emprunts
- . 650 inscrits
- . 53 accueils de classes
- . 23 animations
- . 9 accueils micro-crèche



### Fermeture liée à la crise sanitaire Covid-19

- . 1<sup>er</sup> confinement : 147 heures
- . 2<sup>ème</sup> confinement : 53,5 heures
- . Book drive & cie : 316 commandes
- . 13 animations annulées



### A disposition

- . 6 377 documents (livres, BD, jeux, DVD, périodiques)
- . Dont 1 334 nouveautés
- . 2 ordinateurs + wifi



### Grâce à :

- . 1 bibliothécaire
- . 6 bénévoles (763 heures sur l'année)



## RA-COMPTINES

SAMEDI 15 MAI 2021 « LES MOTS TE RACONTENT DES HISTOIRES DOUCES »  
9 H 15 A 9 H 45.  
De 0 – 3 ans. **Sur inscription.**

Moment de découverte et d'éveil, d'échanges et de rires avec des livres pour les tout-petits et leurs parents.

## ATELIER « Bébés signeurs »

MERC. 12 MAI 2021  
MERC. 09 JUIN 2021  
MERC. 25 AOUT 2021  
9H15 A 10H15.

**Sur inscription.** 1 adulte – 1 enfant, de la naissance à 24 mois.

Animé par **Lucie CHAPUIS.**

Des ateliers pour découvrir comment communiquer naturellement avec votre bébé, dès ses premiers mois, grâce à la Langue des Signes Française.

L'atelier s'adresse aux parents avec la complicité de leurs enfants.

Profitez de chouettes moments de complicité avec votre enfant, les yeux dans les yeux, facilitez la communication, le tout en éveillant son sens visuel et sa motricité fine.

Il ne s'agit pas d'apprendre la langue des signes et ses codes, mais d'y piocher des mots du quotidien de bébé. Ensuite, les signes laisseront place aux mots entendus par l'enfant.

## SENSIBILISATION LA NUIT EST BELLE

VEND. 21 MAI 2021  
A partir de 17h00.

Moment de sensibilisation à la nuit de la lecture pour les enfants (pollution lumineuse, biodiversité, bien-être pour tous). Que provoque la lumière en pleine nuit ? A la médiathèque, exposition de quelques affiches sur le thème.

## SPECTACLE « LOU(HOU)P » PAR LA CIE NAJICO

MERCREDI 02 JUIN 2021 10H.

**Sur inscription.** Tout public dès 1 ans. Durée : 30 min.

Dans une forêt sombre, deux lapins grignotent. On entend le vent dans les feuilles, le ruisseau qui murmure, les oiseaux qui chantent. Mais quel est donc ce bruit ? Petit lapin brun se confie : il a peur du loup, qu'il n'a pourtant jamais vu. Un décor en pop-up emmène les spectateurs dans une forêt de papier noir, en compagnie de nos deux petits héros. Peu à peu des yeux éclairent le noir, des buissons s'ouvrent, des formes se déplacent et l'obscurité se peuple d'animaux. Le tableau gagne peu à peu en couleurs, la peur s'éloigne...

## ATELIER LOISIRS CREATIFS

MERCREDI 16 JUIN 2021  
14H00.

**Sur inscription.** Durée : 1h30. Public à partir de 6 ans.

Animé par Sophie SCHMITZ-SABARLY.

## ATELIER JOURNAL CREATIF

MERCREDI 07 JUILLET 2021  
14H00.

**Sur inscription.** Durée : 2h30. Public à partir de 8 ans.

Animé par Sophie SCHMITZ-SABARLY.

Combinant écriture, dessin et collage de façon originale et novatrice, elle comporte une multitude de techniques qui peuvent être utilisées de diverses façons, selon les envies et les objectifs de chacun. C'est un outil concret et flexible, facile à utiliser et accessible à tous.

## ATELIER CREATION DE CARNET JAPONAIS

MERCREDI 21 JUILLET 2021  
14H00.

**Sur inscription.** Durée : 3h. Public à partir de 10 ans.

Animé par Sophie SCHMITZ-SABARLY.

## MORDU D'HISTOIRE

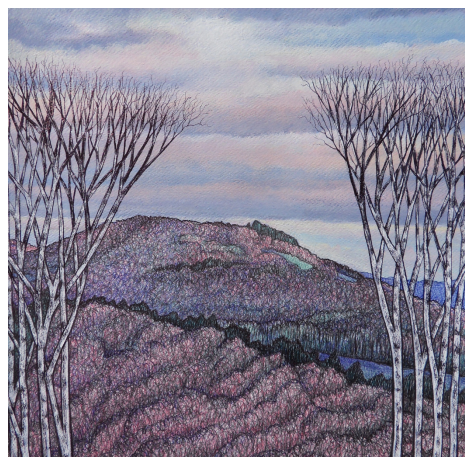
MERCREDI 11 AOUT 2021  
15 H 15 A 15 H 45.

A partir de 3 ans. **Sur inscription.**

Petits et grands enfants, venez découvrir les histoires sélectionnées par la bibliothécaire ; à chaque séance son thème !



Renseignements & inscriptions au  
04 50 94 24 18 ou 04 50 94 24 22  
[mediatheque@chenssurleman.fr](mailto:mediatheque@chenssurleman.fr)  
FB: @medialudothequechens  
Site int : <https://chens-sur-leman-pom.c3rb.org/>



## LES GRANGES DE SERVETTE

Dès fin juin, le musée ouvre pour une nouvelle saison estivale d'expositions et de découvertes :

### Avec la présence de deux artistes :

Assuntia Genovesio présentera un ensemble de peintures à l'huile et gouaches inspirées par la montagne, réalisées sur le motif en Haute Savoie, en Cévennes, et dans le Massif Central ainsi que des portraits gravés et quelques natures mortes. C'est le motif ou la chose vue qui lui donne l'impulsion de travailler : « En se promenant en voiture à pied ou en vélo j'ai des flashes, des visions du paysage qui me frappent, me touchent... »

Laurent Vernier exposera une série de dessins réalisés au stylo à bille et à la peinture acrylique, ayant pour thème les paysages de l'Ain et du Jura dont il cherche à donner un autre regard, une approche plus romantique et mystérieuse, à faire aimer cette nature tout en essayant d'en garder la spécificité.

### Et l'exposition « Conquêtes spatiales » réalisée par le CAUE d'Annecy :

Dans les années 60 alors que l'Homme s'apprête à marcher sur la lune d'autres conquêtes spatiales sont à l'œuvre pour inventer une nouvelle architecture. Les architectes Jean-Louis Chanéac, Pascal Häusermann et Claude Costy en sont des artisans avec leurs projets et réalisations où ils exposent leurs visions de la ville et de l'habitat du futur. Au cœur de l'exposition, le projet de centre-ville de Douvaine, qu'ils réalisent tous les trois, où ils matérialisent leurs idées sur un territoire réel. Bien qu'inachevée, la construction de cet ensemble urbain reste un témoignage majeur de cette aventure architecturale.

### Pour les spectacles :

En raison des incertitudes au niveau sanitaire, nous n'avons pas pu agender de dates pour les spectacles, vous trouverez les informations complètes dès fin mai-début juin sur la page Facebook et sur le site internet du musée, ainsi que les jours d'ouverture.

### Infos pratiques :

Situé au 224 Chemin des Granges de Servette – Hameau de Collongette – Chens sur Léman

Entrée du Musée gratuite pour tous – parcours ludique pour les enfants

Site internet : [grangesdeservette.com](http://grangesdeservette.com)

[www.facebook.com/grangesdeservette/](https://www.facebook.com/grangesdeservette/)

Contact : [info@granges-de-servette.com](mailto:info@granges-de-servette.com)



# LE FC LÉMAN PRESQU'ÎLE RECRUTE POUR LA PROCHAINE



SAISON 2021 - 2022 !



Passionné de foot - Respect - Plaisir - Ambition - Solidarité - Convivialité sont aussi tes valeurs ?

Alors **REJOINS-NOUS !**

Renseignements :

Président - Alexandre GÉROUDET

Tel : 06 62 08 61 01

**Portes  
Ouvertes**

mer 5 mai de  
16h à 18h

sam 22 mai de  
10h à 16h



## NAISSANCES

### NOM, PRENOM

TESSARO Lyna

BOLZER MAGES Lola

LEFORT Soan

### DATE DE NAISSANCE

21/12/2020

14/02/2021

20/03/2021

### LIEU DE NAISSANCE

CONTAMINE SUR ARVE

THONON LES BAINS

THONON LES BAINS



## MARIAGE

Luz CARRASCAL VALLEJO et Stéphan COTTEL

27/02/2021

Priscillia LESUR et Evder COPETTI

27/02/2021



## DÉCÈS

### NOM, PRENOM

RENAULT Josette

BOUVIER Marlyse

DUBOULOZ Roger

DELARUE Marie-Anne

### DATE DE DECES

01/12/2020

09/01/2021

25/03/2021

19/03/2021

### LIEU DE DECES

CHENS SUR LEMAN

CHENS SUR LEMAN

METZ-TESSY

GENÈVE



# Chens'Pratique



**Mairie** 04.50.94.04.23  
www.chens-sur-leman.fr Fax 04.50.94.25.07

Police Municipale 06.84.50.03.07  
07.71.18.59.96  
CCAS 06.65.70.53.43  
Poste 04.50.94.31.41  
Ecole Primaire 04.50.35.43.47  
Ecole Maternelle 04.50.94.14.30  
Restaurant Scolaire 04.50.82.70.73  
Centre de Loisirs 06.87.69.14.97

## INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo 04.50.94.27.27  
SEMV - Eaux des Moises et Voirons 04.50.72.40.26  
Centre de secours de Douvaine 04.50.94.30.64  
CIAS Thonon Agglo 04.50.31.25.00

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine) 04.50.94.00.09  
Police 17  
SAMU 15  
Pompiers 18  
Eaux (urgences) Permanences 06.86.46.06.28  
Services administratifs 04.50.72.40.26  
EDF (Permanence) 0810.33.30.74  
GDF (Permanence) 0810.43.30.74  
Allo Service Public 3939  
Mission Locale du Chablais 04.50.94.01.41  
Maison Paroissiale 04.50.94.01.47  
(Paroisse Saint Jean Baptiste)  
Alpes Léman Taxis 04.50.94.14.77  
06.74.53.42.65  
ABC Accueil Taxis 06.68.30.29.22

## SANTÉ

ARMINJON Stéphane 04.50.94.74.93  
(médecin généraliste)  
BOISBUNON Elisabeth (kiné) 04.50.94.77.07  
VERRY Céline (infirmière) 06.08.76.74.16  
EPINETTE Solène (ostéopathe) 06.58.96.56.42  
WEISSE Carolina 06.25.75.88.17  
(psychologue clinicienne)

DOUCE HEURE ET CENT CIELS 06 21.97.71.55  
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)  
SHANTI YOGA STUDIO 06.30.39.58.37  
DORIER Sarah (Luxopuncture) 07.78.88.68.86

## COMMERCES - ARTISANS

Les Fournils du Lac 04.50.85.19.16  
Boulangerie  
Le Chensinois 04.50.94.17.55  
Bar - Tabac - Presse  
VIVAL (Superette) 04.50.94.08.92  
PAULA Coiffure 04.50.35.49.40  
Côté Jardin 04.50.94.04.18  
FAVRE 4 TP 04.50.94.04.18  
L'ATELIER (Fabrice Détraz) 06.50.66.90.98  
ALAIN Peinture 06.08.47.20.12  
LAUR'EAU (M. Lauro) 06.07.49.48.19  
JLSA (Bois de chauffage) 09.51.91.36.35  
06.24.17.64.34  
Pêcherie CARRAUD 04.50.94.18.67  
Laurent 06.36.28.66.59  
Pêcherie CARRAUD 04.50.94.04.71  
Serge et René  
Pêcherie COLLET Gilles 04.50.94.30.10  
Caveau de dégustation 04.50.35.29.01  
SAS Fichard (Crépy, vins de Savoie)  
Le Club des Copains 04.50.94.37.62  
Pension canine  
Angelo PETRINO 06.12.32.87.87  
Dépannage, installation, rénovation, aménagement  
Hubert VEDOVOTTO 06.88.31.28.92  
Maçonnerie et taille de pierre

## RESTAURANTS

Restaurant du Port 04.50.94.28.19  
Restaurant Côté Lac 04.50.94.04.16  
Restaurant L'Escale 04.50.35.42.22  
Auberge de la Devinière 04.50.94.04.19

**Pour le prochain numéro :**  
**dernier délai pour l'envoi de vos publications :**  
**12 septembre 2021**

chensinfos@gmail.com